

---

**Réunion d'école publique du samedi 13 décembre 2003**

---

**Discussion sur le constat**

- Programmes :

Les notions simples de base (tables de X, orthographe, vocabulaire, langue orale maternelle, conjugaison, grammaire) ne sont pas bien acquises à l'entrée en sixième.

On ressent une baisse de culture générale peut-être due aux programmes de l'école primaire revus «à la baisse» mais en ajoutant toujours de nouvelles connaissances comme les langues ou l'informatique.

L'effort intellectuel n'est pas assez demandé.

Par contre, les enfants sont capables de remplir les missions données, savent travailler en autonomie, en groupes et ont une bonne ouverture d'esprit mais, sous l'influence des médias, ne cherchent plus à lire ou se documenter.

- Diversité des élèves :

Les enfants en difficulté, dès la maternelle, ne peuvent pas être pris en charge. L'enseignant reste seul, les spécialistes comme les maîtres de RASED ne peuvent pas assez intervenir en cycle II et presque plus en cycle III.

Les maîtres de CP ne peuvent plus faire «redoubler» leurs élèves (statistiques obligent), les enfants se sentent en échec : la pédagogie de la réussite ne peut être appliquée.

Les enfants restent dans leur tranche d'âge par manque de réponses de l'institution, les difficultés perdurent. Dans les classes surchargées (souvent 27 à 30 en maternelle et CM), il est encore plus difficile de cerner les difficultés précises des élèves et donc de les prendre en charge. La formation des enseignants est insuffisante pour répondre à la différenciation des apprentissages.

Des commentaires sont faits sur l'augmentation constante du budget de l'Education Nationale (graphique joint à la plaquette d'accompagnement) sans pouvoir donner de réponses à cette augmentation et à ses répartitions.

Un élu rappelle que l'entretien des bâtiments, du matériel et des fournitures scolaires restent à la charge des municipalités.

Dans les textes, la souplesse des cycles existe mais dans les regroupements pédagogiques particulièrement, le respect des rythmes d'apprentissage ne peut être appliqué.

En cas de très grandes difficultés, on ne peut qu'attendre l'orientation en 6<sup>ème</sup>.

La scolarisation des enfants de 2 ans divise l'opinion : certains petits sont prêts et s'épanouissent dès la petite section. Toutefois, les journées sont trop longues et les classes à 30 élèves surchargées, alors qu'en crèche les enfants sont groupés par 8. Le congé parental plus long est souhaité, l'éducation de la famille étant fondamentale.

Les parents ressentent une pression à l'inscription : une fermeture de classe peut en dépendre.

- Evaluations :

Il faudrait des groupes d'enfants de niveau identique mais les évaluations sont communes.

Dans les contrôles, trop de textes à trous ou de QCM et pas assez de questions impliquant un travail réfléchi et un effort intellectuel.

- Relations parents-enseignants :

Les parents ressentent un manque de dialogue, les enseignants regrettent le manque d'investissement, pour preuve le pourcentage de parents dans cette assemblée.

Les parents qui désireraient participer davantage dans les classes sont écartés par les textes qui définissent les qualités des intervenants alors que les compétences de certains ne peuvent être utilisées, ce qui augmente le désintérêt de ces parents.

Certains regrettent la démission des parents.

## **Sujet N° 5 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

L'école doit mettre du temps sur l'acquisition des matières fondamentales, les enfants doivent posséder un socle de connaissances globales avant l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

- Ecole maternelle : langue orale en priorité
- Ecole élémentaire :
  - o Français : lecture, observation réfléchie de la langue
  - o Mathématiques : opérations de bases, calcul mental, sens des opérations, résolutions de problèmes et logique  
Il est nécessaire de maîtriser le français, de développer les opérations mentales et la réflexion. La maîtrise d'outils tels que l'informatique paraît secondaire.  
On rappelle qu'avant onze ans, un enfant ne possède pas de raisonnement hypothético-déductif.  
L'école primaire doit apporter des connaissances de base, l'élève y applique les règles apprises.

L'école a du mal à définir les priorités du monde du travail de demain et par conséquent à mettre les priorités sur les connaissances qui seront nécessaires.

On ressent une absence de coordination entre le monde des entreprises vers le lycée, le collège et l'école.

Actuellement les enfants manquent de réflexion. Il est donc nécessaire de développer l'esprit critique, la méthodologie de travail, la créativité et l'imagination.

Il faut donner aux élèves l'envie et le goût d'aller au-delà des cours du collège. Ils seraient alors moins consommateurs et plus acteurs pour construire leur savoir. Il faudrait développer les situations de recherches, d'exposés.

- Langues vivantes :  
Doit-on encore considérer l'anglais comme une langue étrangère ou est-ce un moyen de communication devenu indispensable, un moyen de communication mondial à apprendre dès la maternelle ?  
Elle doit être dispensée très tôt, par des enseignants bilingues compétents voire spécialisés. Les enfants ne doivent pas prendre de mauvaises habitudes. L'exigence dans l'enseignement de la langue doit être aussi importante que dans les autres matières.  
Une harmonisation entre l'école et le collège est nécessaire.
- Il ne faut pas négliger l'ouverture sur les arts : dessin, musique ...

## **Sujet N° 17 : « Comment améliorer la qualité de la vie des enfants à l'école »**

Il est à noter une inégalité des subventions allouées par les mairies à l'entretien des locaux. Les mairies ne peuvent aller au-delà de leurs possibilités.

L'enseignement nécessite de plus en plus de matériel qu'il est difficile de stocker. Les locaux n'évoluent pas avec les conditions de travail. La promiscuité des enfants et le bruit engendrent la violence.

On souhaite des collèges à taille humaine afin d'y améliorer la qualité de la vie des élèves.

Il serait bon de revoir le rythme scolaire car à l'heure actuelle on propose beaucoup de vacances alors que le reste du temps les enfants sont sous pression en permanence. L'alternance école/ vacances devrait être plus adaptée. Les parents constatent que leurs enfants oublient en partie ce qu'ils ont appris pendant la trop longue période des vacances d'été. De plus, il faudrait réduire le nombre d'heures de travail durant la journée.

Pourquoi ne pas prévoir une heure de concertation entre collègues et cinq heures avec les enfants ? En effet, la majorité des parents estiment qu'une journée de six heures est trop longue. Le rythme imposé aux enfants au cours d'une journée de classe engendre des problèmes de fatigue. Il serait souhaitable de réguler le rythme en modulant les contenus et en adaptant les emplois du temps. On remarquera que la journée de l'écolier français est la plus lourde d'Europe, ceci étant lié à la réalité économique. Dès lors, les devoirs du soir sont considérés comme

surcharge supplémentaire, bien que de nombreux parents les réclament. Les enseignants font remarquer que la journée scolaire est suffisamment chargée et que les devoirs accentueraient les inégalités.

Les rythmes imposés aux adolescents paraissent excessifs aux yeux de nombreux parents qui se demandent s'ils pourraient eux-mêmes les supporter.

La mise en place d'accueils périscolaires résout le problème des parents en oubliant l'enfant. Certains enfants sont ainsi pris en charge par le système douze heures par jour ( de 7h à 19h). Pour éviter cet écueil, ne serait-il pas souhaitable d'envisager de mettre en place une procédure permettant à la femme de rester plus longtemps à la maison afin d'élever ses enfants ? Cependant, certains parents ne travaillant pas les inscrivent quand même au périscolaire, ce qui entraîne une surcharge de cette structure d'accueil.

Des problèmes relatifs à l'éducation des enfants sont ensuite soulevés :

- quel est le rôle de l'école en matière d'éducation ?
- comment peut-on pallier aux problèmes éducatifs liés à la démission de certains parents ?

Le RASED et le CCAS pourraient-ils assumer ce rôle d'éducation ? Les enseignants estiment que ce n'est pas leur rôle d'autant que les membres des RASED disposent de peu de moyens, de trop d'élèves pour peu de personnel.

Les parents pensent que les intervenants extérieurs ont leur rôle à jouer et que les valeurs qu'ils inculquent aux enfants sont très importantes. Ils déplorent que ces interventions soient si peu nombreuses.

En conclusion, il est important de se demander dans quelle mesure l'école peut réformer la société ; Ne pourrait-on pas envisager une formation plus spécifique des enseignants en matière de problèmes d'éducation ?

Une solution à l'accueil des « 2ans » est proposée : elle consiste à limiter le temps d'accueil et le nombre d'enfants (alterner le temps de présence à l'école : 3 heures le matin pour certains et 3 heures l'après-midi pour les autres.)

Pourquoi ne pas suivre l'exemple des jardins maternels de la région parisienne ? cette structure constituant un pallier entre la crèche et l'école maternelle.

L'école maternelle qui a pour vocation la mise en place des règles de vie , du langage et de la numération est bien adaptée aux enfants à partir de trois ans.

Les effectifs devraient être allégés et réduits à 20 enfants par classe et ce à tous niveaux.

Des effectifs plus légers contribueraient à une diminution de l'agitation et donc de la violence.

Le souhait de beaucoup serait une augmentation du personnel apte à aider les enfants en difficulté et la présence d'un enseignant supplémentaire par école.

Afin que le directeur soit plus disponible pour les enfants beaucoup souhaiteraient lui adjoindre une personne pour réaliser le travail de secrétariat.

## **Sujet N° 18 : « Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'état et des collectivités territoriales ? »**

Si le patrimoine immobilier des collèges et des lycées a largement bénéficié de la décentralisation, la question des différences de richesse entre les communes, les départements et les régions est posée. A cette question s'ajoute celle des choix politiques de chacune des collectivités territoriales. On assiste à des différences d'équipements importantes entre certaines communes.

Ex : Aménagement du temps de l'enfant, initié par l'état, accompagné financièrement par le ministère de la jeunesse et des sports dans un premier temps, n'a pu être relayé par les communes faute de moyens.

Autres exemples : les équipements informatiques, les modifications de programmes scolaires induisent des nouveaux manuels ou équipements, financés parfois difficilement par certaines municipalités.

Les communes sont de plus en plus sollicitées par les écoles et la famille à travers différents projets ( garderies, aide aux devoirs, classe transplantées). La réalisation des projets dépend du financement ou non des collectivités locales, ayant ainsi pour conséquence une certaine ingérence des collectivités locales dans la mise en place des projets d'école demandés par le ministère de l'Education nationale.

Disparité également dans les prises en charge des transports des enfants orientés en classe spéciale, financement laissé à la discrétion des communautés urbaines ou du conseil général.

L'état est le seul compétent à garantir l'équité en matière de financement des écoles maternelles et élémentaires : une dotation minimum d'équipement par école pourrait être attribuée en fonction du nombre d'élèves, charge à l'état de réguler financièrement les collectivités territoriales plus modestes.

Cette dotation financière pourrait être gérée en maternelle et en élémentaire par un conseil d'administration présidé par un directeur chef d'établissement, comme cela l'est actuellement pour les lycées.

Les compétences qui doivent rester à la charge des collectivités territoriales : la construction et l'entretien des bâtiments.

Les compétences qui doivent rester à la charge de l'état :

- Définition des programmes d'enseignement.
- Organisation des examens et concours.
- Gestions des personnels enseignants
- Formation des personnels enseignants.

Une réflexion doit être engagée sur la mise en réseau des écoles maternelles et élémentaires, en particulier en milieu rural, il faut rompre l'isolement des enseignants, et optimiser les moyens matériels et humains.

---

### **Trois priorités pour l'Ecole**

- L'école primaire doit accorder du temps à l'étude de la langue française orale et écrite (capacité de lecture, compréhension, grammaire, conjugaison, orthographe, production d'écrit), des mathématiques (opérations de bases, sens des opérations, logique), initier à la culture scientifique. L'anglais est un outil de communication indispensable qui doit être enseigné par des enseignants spécialisés dès le plus jeune âge.
- L'amélioration de la qualité de la vie des élèves en réduisant les effectifs et en révisant les rythmes scolaires.
- Chaque enfant quel que soit son lieu de scolarisation doit pouvoir bénéficier d'une dotation financière équivalente. La gestion du budget pédagogique doit revenir au pédagogue